



ACADÉMIE D'AIX-MARSEILLE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Le recteur de la région académique PACA,
Le recteur de l'académie d'Aix-Marseille,
Chancelier des universités,**

- Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;
- Vu le décret n° 94-1017 du 18 novembre 1994 fixant les dispositions statutaires communes applicables aux corps des secrétaires administratifs des administrations de l'état et à certains corps analogues ;
- Vu le décret n° 2009-1388 du 11 novembre 2009 portant dispositions statutaires communes à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique de l'Etat ;
- Vu le décret n° 2010-302 du 19 mars 2010 fixant les dispositions statutaires communes applicables aux corps des secrétaires administratifs des administrations de l'Etat et à certains corps analogues relevant du décret n° 2009-1388 du 11 novembre 2009 portant dispositions statutaires communes à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique de l'Etat ;
- Vu l'arrêté du 5 octobre 2005 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre chargé de l'éducation nationale aux recteurs d'académie en matière de recrutement et de gestion de certains personnels stagiaires et titulaires des services déconcentrés relevant du ministre chargé de l'éducation nationale ;
- Vu l'arrêté du 25 juin 2009 fixant la nature et le programme des épreuves des concours de recrutement des secrétaires administratifs des administrations de l'Etat et de certains corps analogues ;
- Vu l'arrêté du 25 janvier 2011 fixant les conditions d'organisation et la composition du jury des concours de recrutement dans le corps des secrétaires administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur
- Vu l'arrêté du 5 février 2026 autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture et l'organisation de concours communs pour le recrutement dans le premier grade de divers corps de fonctionnaires de catégorie B ;

Arrête

Article 1 : Le jury du concours commun externe et interne pour le recrutement dans le 1er grade de divers corps de fonctionnaires de catégorie B - session 2026 - est fixé conformément au présent arrêté.

Article 2 : Le secrétaire général de l'académie d'Aix-Marseille est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Aix-en-Provence, le 20 mars 2026

Benoit DELAUNAY

**COMPOSITION DU JURY DU CONCOURS COMMUN EXTERNE ET INTERNE POUR LE
RECRUTEMENT DANS LE 1^{er} GRADE DE DIVERS CORPS DE FONCTIONNAIRES DE
CATEGORIE B**

SESSION 2026

Président :

ADROGUER Olivier

Secrétaire général DSDEN 04 – Digne-les-Bains

MEMBRES DU JURY

AGOSTINI Delphine	SACS – ministère de l'Intérieur
ALLIOT Willy	AAE – ministère de la Justice
BARROUYER Catherine	SACS – lycée René Char – Avignon
BEGARIN Aude	APAE – ministère de l'Intérieur
BEN NEJMA Faycel	SACN – ministère de l'Intérieur
BENNIA SEBAA Razika	AAE – ministère de l'Intérieur
BENOIT Aurélie	AAE – ministère de l'Intérieur
BOULAINSEUR Sadek	AAE – lycée Madeleine Fourcade – Gardanne
CERRETO Juliette	AAE – ministère de la Justice
CHANTI Rabah	SACN – ministère de l'Intérieur
CHAULET Geneviève	AAE – ministère de l'Intérieur
CHEROUAT Malika	SACE – ministère de l'Intérieur
CONTRERAS Stéphanie	AAE – ministère de la Justice
CORTI Anne-Françoise	SACE – Rectorat – Aix-en-Provence
COUZIGOU Yann	APAE – ministère de l'Intérieur
DAVID Carine	SACS – ministère de l'Intérieur
DE FREITAS Carla	APAE – ministère de l'Intérieur
DELON Amory	APAE – Rectorat – Aix-en-Provence
DESSANDRE Virginie	SACN – ministère de l'Intérieur
DORIA Alexandre	APAE – DSDEN – Marseille
EL OUERTATANI Lamia	APAE – ministère de la Justice
FERNANDEZ Sandrine	AAE – lycée Gustave Eiffel – Aubagne
FERRER Christophe	AAE – DSDEN – Marseille
FRIZON DE LAMOTTE Mathilde	AAE – ministère de l'Intérieur
GALIA Anne-Flore	SACN – ministère de la Justice
GAMBARA Anne	AAE – lycée Aubanel – Avignon
GAUTHIER Carine	SACS – Rectorat – Aix-en-Provence
GAUTHIER-DE-PROTOPOFF Stéphanie	AAE – collège Izzo – Marseille
GUASTALLI Marion	SACE – DREAL – Marseille
KEDJOU DJ Farid	SACS – ministère de l'Intérieur
KINDOU Katia	SACE – DREAL – Marseille
LAMBERT David	APAE – ministère de l'Intérieur
LEQUEUX Hélène	SACN – lycée Vauvenargues – Aix-en-Provence
MANGIANTE Corinne	AAE – ministère de l'Intérieur
MAYAN Alexandra	AAE – ministère de la Justice
MENASRI Sonia	APAE – ministère de l'Intérieur
MEZIERES Caroline	AAE – ministère de l'Intérieur
MONTI Frédéric	SACE – Rectorat – Aix-en-Provence
MUTEL Sylvie	APAE – ministère de l'Intérieur
PORHET Emmanuelle	APAE – ministère de l'Intérieur
QUEVAL Christelle	SACE – lycée Fourcade – Gardanne
RIDJALI Asmahane	APAE – ministère de la Justice
RODRIGUEZ TAPIA Maria	SACN – collège Nina Simone – Aix-en-Provence
ROUMEJON Sandra	SACE – lycée Blériot – Marnagnan
ROYON Céline	APAE – collège Ampère – Arles
SCOPETANI Christine	SACE – DSDEN – Marseille
SEBTI Alizée	AAE – ministère de l'Intérieur
VAN VOLSEM Sandrine	SACE – collège le Petit Prince – Gignac-la-Nerthe
VILLARD Florian	APAE – lycée Paul Cézanne – Aix-en-Provence